

*LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI*

**Offre de rachat au comptant visant des actions ordinaires de Great-West Lifeco Inc.  
d'une valeur pouvant aller jusqu'à 2,0 G\$, selon un prix de rachat d'au moins 30,00 \$  
et d'au plus 35,00 \$ chacune**



**AVIS DE LIVRAISON GARANTIE  
aux fins du dépôt d'actions ordinaires de**

**GREAT-WEST LIFECO INC.  
dans le cadre l'offre de rachat datée du 8 mars 2019**

**L'OFFRE EXPIRE LE 12 AVRIL 2019 À 23 H 59 (HEURE DE L'EST), À MOINS QU'ELLE NE  
SOIT RETIRÉE OU PROLONGÉE.**

Comme il est indiqué dans l'offre de rachat datée du 8 mars 2019 et la note d'information qui l'accompagne (l'**« offre de rachat et note d'information »**) de Great-West Lifeco Inc. (la **« Société »**), le présent avis de livraison garantie, ou un avis essentiellement équivalent à celui-ci, doit être utilisé aux fins du dépôt d'actions ordinaires (les **« actions »**) de la Société en réponse à l'offre de rachat au comptant de la Société visant des actions d'une valeur pouvant aller jusqu'à 2,0 G\$, selon un prix de rachat d'au moins 30,00 \$ et d'au plus 35,00 \$ par action dans les cas suivants : l'actionnaire n'est pas en mesure de remettre les certificats représentant ces actions ou de remplir les formalités de transfert par inscription en compte avant le 12 avril 2019 (cette date, qui peut être prorogée, étant appelé la **« date d'expiration »**) à 23 h 59 (heure de l'Est) (l'**« heure d'expiration »**) ou le délai n'est pas suffisant pour que tous les documents requis parviennent à Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de dépositaire, avant l'heure d'expiration. Le présent avis de livraison garantie ne peut être utilisé pour effectuer un dépôt proportionnel ou se prévaloir de l'option de création de sociétés de portefeuille admissibles. Le présent avis de livraison garantie peut être remis en mains propres ou par messager ou transmis par courriel au bureau du dépositaire indiqué ci-après. **VEUILLEZ NE PAS PROTÉGER LES DOCUMENTS QUE VOUS TRANSMETTEZ PAR COURRIEL AU MOYEN D'UN MOT DE PASSE.**

*Bureaux du dépositaire, Société de fiducie Computershare du Canada, aux fins de la présente Offre :*

*Par la poste*

B.P. 7025  
31, Adelaide Street East  
Toronto (Ontario)  
M5C 2T1  
Canada

À l'attention du Service des opérations de sociétés

*En mains propres, par messager ou par courrier recommandé*

100, University Avenue, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M5J 2Y1  
Canada

À l'attention du Service des opérations de sociétés

Adresse électronique : [corporateactions@computershare.com](mailto:corporateactions@computershare.com)

Numéro sans frais (Canada et États-Unis) : 1 888 344-2798

À l'extérieur de l'Amérique du Nord : 1 514 982-7512

À : **GREAT-WEST LIFECO INC. (la « Société »)**  
ET À : **SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA (le « dépositaire »)**

**La remise ou la transmission par courriel du présent avis de livraison garantie à une adresse ou à une adresse électronique autre que les adresses indiquées ci-dessus ne constitue pas une remise valide.**

Le présent avis de livraison garantie ne doit pas être utilisé pour garantir des signatures. Si une signature apposée sur la lettre d'envoi doit être garantie par un établissement admissible, elle doit figurer à la case N de la lettre d'envoi, intitulée « Garantie de signature ».

Les modalités et les conditions de l'Offre sont intégrées au présent avis de livraison garantie par renvoi. Les termes clés qui sont utilisés dans le présent avis de livraison garantie sans y être définis ont le sens qui leur est donné dans l'offre de rachat et note d'information qui accompagne le présent avis de livraison garantie.

Le soussigné dépose par les présentes auprès de Great-West Lifeco Inc., conformément aux modalités et sous réserve des conditions de l'offre de rachat et note d'information, de la lettre d'envoi connexe et du présent avis de livraison garantie (collectivement, l'**« Offre »**), dont réception est accusée par les présentes, le nombre d'actions indiqué ci-après, conformément aux formalités de livraison garantie énoncées dans l'offre de rachat à la rubrique intitulée « Marche à suivre pour déposer ses actions ».

**Nombre d'actions déposées en réponse  
à l'Offre au moyen du présent avis de livraison garantie :** \_\_\_\_\_

**NE PAS JOINDRE DE CERTIFICAT D'ACTIONS AU PRÉSENT FORMULAIRE**

**L'établissement admissible qui remplit le présent avis de livraison garantie doit faire parvenir la garantie au dépositaire et lui remettre (i) la lettre d'envoi et les certificats représentant les actions ou (ii) dans le cas d'un transfert par inscription en compte, une confirmation de transfert par inscription en compte effectué au moyen du système CDSX (dans le cas des actions détenues par CDS) ou un message du mandataire (dans le cas des actions détenues par DTC), dans les délais indiqués dans les présentes, à défaut de quoi l'établissement admissible pourrait subir une perte financière.**

Le soussigné comprend et reconnaît que les actions déposées et acceptées à des fins de paiement en réponse à l'Offre ne seront réglées qu'une fois que le dépositaire aura reçu, dans les délais prescrits, les certificats ou les relevés du SID représentant ces actions, la lettre d'envoi dûment remplie et signée (ou une photocopie de celle-ci signée à la main) ou, s'il s'agit d'un transfert par inscription en compte, une confirmation de transfert par inscription en compte effectué au moyen du système CDSX (dans le cas des actions détenues par CDS) ou un message du mandataire (dans le cas des actions détenues par DTC), se rapportant à ces actions, les signatures qui y sont apposées étant garanties si cela est requis, ainsi que tous les autres documents requis par la lettre d'envoi, le deuxième jour de bourse à la TSX suivant la date d'expiration avant 17 h (heure de l'Est). En outre, le soussigné convient et reconnaît qu'aucun intérêt ne courra ni ne sera versé par la Société ou le dépositaire aux personnes qui ont déposé des actions, sans égard aux retards de paiement de celles-ci ou à toute autre circonstance, y compris dans le cas d'un retard dans le versement de la somme due à une personne qui a eu recours à la livraison garantie et que les actions déposées conformément aux formalités de livraison garantie seront réglées de la même façon que les actions qui auront été remises au dépositaire au plus tard à la date d'expiration, même si les actions devant être remises conformément aux formalités de livraison garantie qui sont énoncées à la rubrique 5 de l'offre de rachat, intitulée « Marche à suivre pour déposer ses actions », n'ont pas été remises au dépositaire à cette date et que, en conséquence, le dépositaire ne paie ces actions qu'après la date à laquelle la Société doit payer les actions déposées qu'elle a acceptées à des fins de paiement aux termes de l'Offre.

Les pouvoirs que le soussigné a conférés ou convenu de conférer dans le présent avis de livraison garantie sont irrévocables et pourront être exercés pendant toute période d'incapacité juridique subséquente du soussigné, le cas échéant, et cette délégation de pouvoirs demeurera valide, dans la mesure permise par la loi, nonobstant le décès, l'invalidité, la faillite ou l'insolvabilité du soussigné, et toutes les obligations de ce dernier qui y sont stipulées lieront ses héritiers, ses représentants personnels, ses successeurs et ses ayants droit.

Sauf indication contraire, dans le présent avis de livraison garantie, le symbole « \$ » désigne le dollar canadien.

**SIGNATURE(S) DE L'ACTIONNAIRE (OU DES ACTIONNAIRES)**

Signature(s) de l'actionnaire (ou des actionnaires)

---

---

Nom(s) de l'actionnaire (ou des actionnaires)  
inscrit(s) (en caractères d'imprimerie)

Adresse(s)

Code postal/Code ZIP

Date

Numéro de téléphone (jour)

**GARANTIE**  
**(Ne doit pas servir à garantir une signature)**

Le soussigné, qui est une banque à charte canadienne de l'annexe I, un membre d'une bourse de valeurs reconnue au Canada ou une institution financière américaine (y compris la plupart des banques, des organismes d'épargne et de crédit et des maisons de courtage américains) qui participe aux programmes intitulés *Securities Transfer Agents Medallion Program* (STAMP), *Medallion Signature Program* (MSP) de la New York Stock Exchange ou *Stock Exchanges Medallion Program* (SEMP), garantit la remise au dépositaire, à son adresse qui est indiquée ci-dessus, des certificats ou des relevés du SID représentant les actions déposées par les présentes, dûment établis aux fins du transfert, et d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée (ou d'une photocopie de celle-ci signée à la main) ou, dans le cas d'un transfert par inscription en compte, d'une confirmation de transfert par inscription en compte effectué au moyen du système CDSX (dans le cas des actions détenues par CDS) ou d'un message du mandataire (dans le cas des actions détenues par DTC), et de tous les autres documents requis, au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'expiration à 17 h (heure de l'Est). Aux fins des présentes, le terme « jour de bourse » s'entend d'un jour où des opérations sont effectuées à la TSX.

L'établissement garant qui remplit le présent formulaire doit faire parvenir la garantie au dépositaire et remettre les actions déposées à celui-ci dans les délais stipulés dans les présentes, à défaut de quoi l'établissement garant pourrait subir une perte financière.

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Signataire autorisé : \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(En caractères d'imprimerie)

(Code postal ou code ZIP)

Titre : \_\_\_\_\_

Indicatif régional et n° de téléphone (jour) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Le soussigné comprend qu'il doit indiquer si les actions sont déposées dans le cadre d'un dépôt aux enchères ou d'un dépôt au prix de rachat en remplissant la case A, intitulée « Type de dépôt ». Si vous effectuez un dépôt aux enchères ou un dépôt au prix de rachat qui n'est pas valide, vous serez réputé avoir effectué un dépôt au prix de rachat.

**Les actionnaires qui souhaitent déposer leurs actions dans le cadre d'un dépôt proportionnel ou en se prévalant de l'option de création de sociétés de portefeuille admissibles ne peuvent avoir recours à la livraison garantie qui est prévu dans les présentes.**

En cas de conflit entre les renseignements sur le dépôt qui sont donnés dans le présent avis de livraison garantie et les renseignements sur le dépôt qui sont donnés dans une lettre d'envoi connexe déposée ultérieurement, les premières auront préséance en toutes circonstances.

**CASE A**  
**TYPE DE DÉPÔT**

**Cocher une seule case.** Si plus d'une case est cochée ou si aucune case n'est cochée, toutes les actions indiquées ci-dessus seront réputées avoir été déposées dans le cadre d'un dépôt au prix de rachat. Les actions sont déposées par les présentes selon l'une des méthodes suivantes :

Dépôt aux enchères

(veuillez remplir la case B)

Dépôt au prix de rachat

**CASE B**  
**DÉPÔT AUX ENCHÈRES**  
**PRIX PAR ACTION (EN DOLLARS CANADIENS)**  
**AUQUEL LES ACTIONS SONT DÉPOSÉES**

En plus de cocher l'option « Dépôt aux enchères » à la case A ci-dessus, il FAUT remplir la présente case si des actions sont déposées dans le cadre d'un dépôt aux enchères.

Cocher la case appropriée pour indiquer le prix du dépôt aux enchères.

**Cocher une seule case.** Si plus d'une case est cochée ou si aucune case n'est cochée, toutes les actions indiquées ci-dessus seront réputées avoir été déposées dans le cadre d'un dépôt au prix de rachat.

- |                          |          |
|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | 30,00 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,10 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,20 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,30 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,40 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,50 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,60 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,70 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,80 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 30,90 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 31,00 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 31,10 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 31,20 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 31,30 \$ |

- |                          |          |
|--------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | 32,50 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 32,60 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 32,70 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 32,80 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 32,90 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,00 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,10 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,20 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,30 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,40 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,50 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,60 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,70 \$ |
| <input type="checkbox"/> | 33,80 \$ |

<input type="checkbox"/> 31,40 \$	<input type="checkbox"/> 33,90 \$
<input type="checkbox"/> 31,50 \$	<input type="checkbox"/> 34,00 \$
<input type="checkbox"/> 31,60 \$	<input type="checkbox"/> 34,10 \$
<input type="checkbox"/> 31,70 \$	<input type="checkbox"/> 34,20 \$
<input type="checkbox"/> 31,80 \$	<input type="checkbox"/> 34,30 \$
<input type="checkbox"/> 31,90 \$	<input type="checkbox"/> 34,40 \$
<input type="checkbox"/> 32,00 \$	<input type="checkbox"/> 34,50 \$
<input type="checkbox"/> 32,10 \$	<input type="checkbox"/> 34,60 \$
<input type="checkbox"/> 32,20 \$	<input type="checkbox"/> 34,70 \$
<input type="checkbox"/> 32,30 \$	<input type="checkbox"/> 34,80 \$
<input type="checkbox"/> 32,40 \$	<input type="checkbox"/> 34,90 \$
	<input type="checkbox"/> 35,00 \$

**CASE C**  
**LOTS IRRÉGULIERS**  
**(Se reporter à l'instruction 6 de la lettre d'envoi)**

À remplir SEULEMENT si les actions sont déposées par des personnes qui sont propriétaires véritables d'un nombre global de moins de 100 actions à la date d'expiration à la fermeture des bureaux, ou pour le compte de telles personnes.

Le soussigné remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes (*cocher une case*) :

- il sera propriétaire véritable d'un nombre global de moins de 100 actions à la date d'expiration à la fermeture des bureaux et toutes ces actions sont déposées;
- il est un courtier en valeurs mobilières, une banque, une société de fiducie ou un autre prête-nom qui (i) dépose, pour le compte du propriétaire véritable, des actions dont il est propriétaire inscrit et (ii) est d'avis, selon les déclarations qui lui ont été faites par le propriétaire véritable, que ce dernier sera propriétaire d'un nombre global de moins de 100 actions à la date d'expiration à la fermeture des bureaux et dépose toutes ces actions.

\*Les porteurs d'un lot irrégulier ne peuvent déposer leurs actions dans le cadre d'un dépôt proportionnel.